

28.10.2013 - 10:00 Uhr

Votations fédérales: Plus de moyens pour les projets routiers issus du fonds d'agglomérations au lieu d'une augmentation de la vignette

Bern (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG critique le projet relatif à la distribution de moyens supplémentaires issus du fonds d'agglomérations dès 2015. La préférence exclusive et massive pour les projets ferroviaires est incompatible avec les besoins et les impératifs effectifs d'une politique des transports équilibrée. Au lieu de cela, l'ASTAG revendique une augmentation de la part du trafic routier d'au moins 50 pourcent. Les contournements Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Näfels entrent ici en ligne de compte comme projets d'agglomérations qui sont assurément concrets et prêts à démarrer. Par ce biais, un financement via un financement routier spécial et une augmentation du prix de la vignette autoroutière seraient inutiles. Dans le cadre de la consultation en cours, l'ASTAG a donné une prise de position corrélative.

Le projet sur le déblocage de moyens supplémentaires issus du fonds d'agglomérations dès 2015 suscite des critiques de la part de l'Association suisse des transports routiers ASTAG. Des projets destinés au trafic ferroviaire sont à nouveau privilégiés de façon exclusive et massive. Des 5,6 milliards de francs au total, presque 64 pourcent (3,6 milliards) doivent être utilisés pour le chemin de fer, les tramways et métros. En revanche, seuls 12 pourcent (0,68 milliard) sont prévus pour le trafic individuel motorisé. De l'avis de l'ASTAG, ceci est incompatible avec les besoins et les impératifs effectifs d'une politique des transports équilibrée. Pire encore: les critères pour la sélection des projets sont de toute évidence et volontairement choisis de façon à ce que les cantons soient effectivement contraints de ne remettre que des projets pour les TP. «Cet incroyable procédé est absolument inacceptable», estime le président central de l'ASTAG, Adrian Amstutz.

L'ASTAG demande à la place que la part du trafic routier soit augmentée d'au moins 50 pourcent. Ceci aurait pour conséquence une réaffectation de 0,7 milliard de francs pour les aménagements en faveur de l'agrandissement de l'infrastructure routière dans les villes et les agglomérations. Les contournements Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Näfels entrent ici en ligne de compte comme projets d'agglomérations qui sont assurément concrets et prêts à démarrer. Par ce biais, un financement via un financement routier spécial et une augmentation du prix de la vignette autoroutière seraient en fin de compte inutiles. «Des moyens suffisants sont disponibles dans le fonds pour les projets des trois agglomérations», constate Adrian Amstutz: «On ne voit pas très bien la raison pour laquelle les caisses routières seraient pillées, respectivement la vignette autoroutière augmentée massivement.» Dans le cadre de la consultation en cours, l'ASTAG a donné une prise de position corrélative.

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG
Michael Gehrken
031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100746024> abgerufen werden.